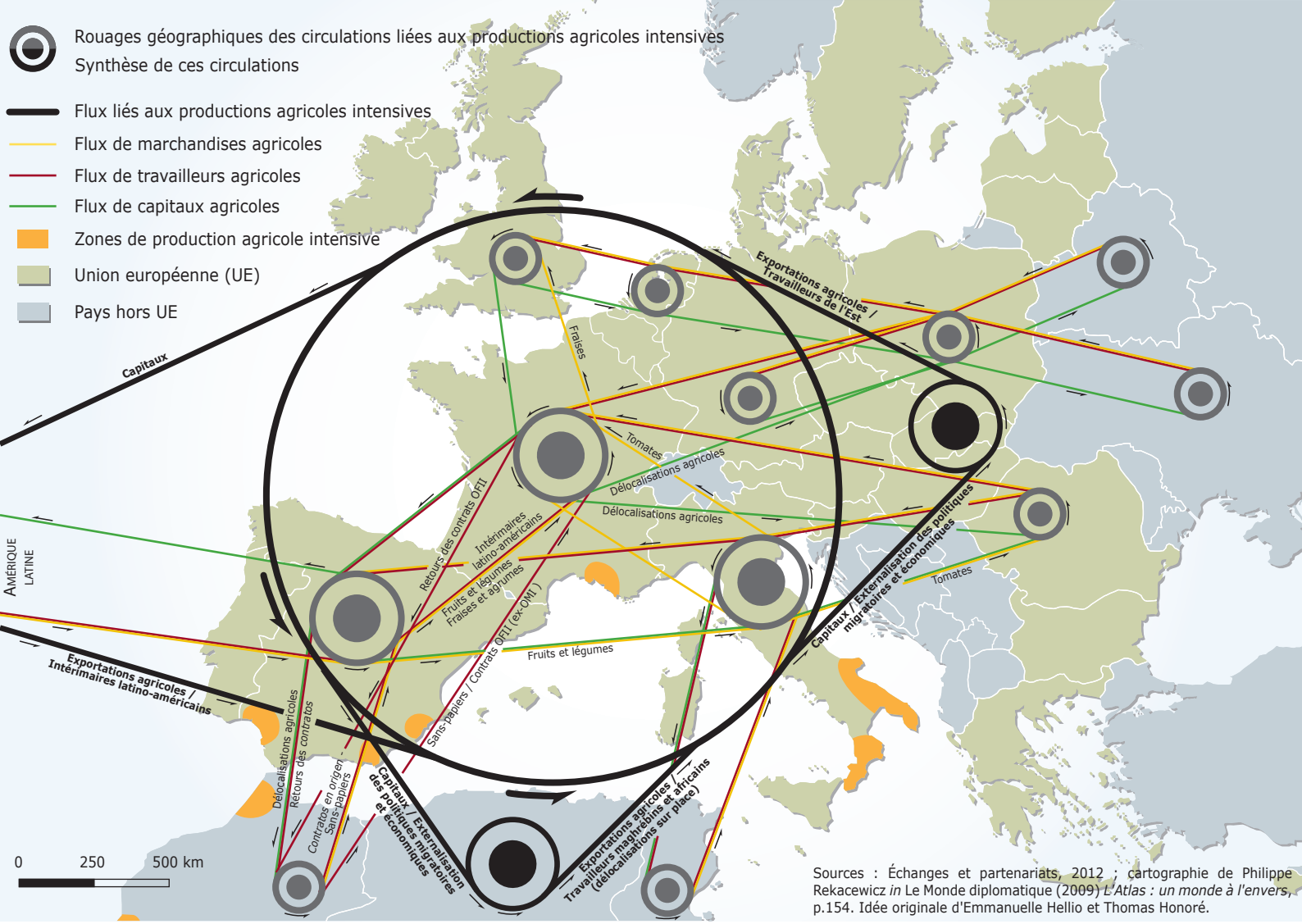

Sources : Échanges et partenariats, 2012 ; cartographie de Philippe Rekacewicz *in* Le Monde diplomatique (2009) *L'Atlas : un monde à l'envers*, p.154. Idée originale d'Emmanuelle Hellio et Thomas Honoré.

Cette carte présente les flux financiers ainsi que les circulations des travailleurs et des marchandises liées aux productions agricoles exigeant une importante main-d'œuvre (fruits et légumes sous serre, agrumes pour l'exportation). La mondialisation agricole et la mise en concurrence des zones de production poussent les entreprises à mobiliser des ressources particulières : capitaux importants, ressources foncières et naturelles (terre, eau, soleil) et main-d'œuvre bon marché. C'est ce qui explique la fuite vers le sud mais aussi vers l'est des capitaux agricoles et des productions héritières du « modèle californien » si bien décrit dans le roman de John Steinbeck « Les raisins de la colère » (1939) et étudié par Jean-Pierre Berlan. À cette délocalisation agricole correspond, au sein de l'Union européenne, la mobilisation de travailleurs étrangers précarisés par l'absence de titre de séjour (« sans-papiers »), ou par un statut spécial aux droits limités (contrats OFII [ex-OMI], *contratos en origen*). Ces précarisations juridiques permettent à certaines zones de résister à la concurrence internationale en créant une main-d'œuvre docile, flexible et bon marché, offrant ainsi aux producteurs la possibilité de profiter d'une « délocalisation sur place », selon une expression lancée par Emmanuel Terray en 1999. Cette carte a été élaborée à partir de cas spécifiques (mers de plastique d'Andalousie, sud de l'Italie, département français des Bouches-du-Rhône, Maroc). Elle ne vise pas l'exhaustivité mais cherche à poser des repères pour réfléchir aux conséquences de ce modèle agricole sur les différentes circulations inhérentes à la mondialisation. Elle présente, pour un secteur d'activité particulier, les modalités de la dérégulation et de la flexibilisation du travail, avec leur influence sur les parcours et les conditions de vie des ouvriers agricoles étrangers, annonçant, comme le prédit Alain Morice pour d'autres secteurs, la fin du travailleur immigré et la généralisation du « migrant circulant ».